Le Juron dans le Vocabulaire Argotique Ivoirien : Portée Sociale d'un Style Linguistique Atypique

Nalourgo Drissa COULIBALY
Enseignant - chercheur
Maitre - Assistant
Université Félix Houphouët-Boigny – Abidjan | Côte d'Ivoire
(+225) 0759300358 / 0506519714
cdrissa92@yahoo.fr
Kouadio Julien KOUASSI
Enseignant - chercheur
Maître-Assistant
Université Félix Houphouët-Boigny - Abidjan / Côte d'Ivoire
(+225) 0747466464 / 0151812515
julienkouadio49@yahoo.fr
Enseignant - chercheur
MICHEL SAHA
Maître-Assistant
Université Félix Houphouët-Boigny - Abidjan / Cote d'Ivoire
(+225) 0101650520 / 0707310597
Tuambli67@gmail.com

Résumé

Le juron est un terme linguistique proféré généralement pour exprimer un ressenti à l'endroit d'une tierce personne. Dans la majeure partie des cas, il est considéré par sa nature essentiellement violente, vexante et condescendante, comme une forme expressive essentiellement péjorative. En Côte D'ivoire, le juron se pose comme l'épicentre du vocabulaire argotique dénommé : Nouchi. Ce qui par ailleurs fait de ce style, un paria linguistique notamment considérée au rabais. Toutefois, la montée internationale et intercontinentale de ce langage, malgré ses jurons et ses imperfections syntaxiques, impose un autre angle d'observation. L'expression du juron dans le langage argotique ivoirien, serait pour nous, à l'image des plaisanteries à parenté. Ce style, translinguistique, au regard de l'expérience de notre vécu et à contrario des injures et de la désinvolture, est une forme de communication plutôt au service du renforcement de la cohésion sociale.

Mots clés : *Langage - Juron – Injures – Nouchi – Société*

Summary

Swearing is a linguistic term generally uttered to express feelings toward a third party. In most cases, due to its essentially violent, offensive, and condescending nature, it is considered an essentially pejorative form of expression. In Côte d'Ivoire, swearing is the epicenter of the slang vocabulary known as Nouchi. This also makes this style a linguistic pariah, particularly considered to be undervalued. However, the international and intercontinental rise of this language, despite its swear words and syntactic imperfections, requires another perspective. The expression of swearing in Ivorian slang would be, for us, like kinship jokes. This translinguistic style, in light of our lived experience and in contrast to insults and casualness, is a form of communication that serves to strengthen social cohesion.

Keywords: *Language - Swearing - Insults - Nouchi - Society*

Introduction

La question de la communication est un pan très important de la vie communautaire. En société, l'objet de tous échanges communicationnels consistent à se faire entendre, et bien plus, à se faire comprendre. L'expression n'a d'autres finalités que le manifeste souhait de la saisie du sens de ce que l'on exprime. (Faucault. M, 1966 : 309) le transcrivait en ces termes : « Le langage était une connaissance et la connaissance était de plein droit un discours ». En un mot, s'exprimer en vue de se faire comprendre, et donc de partager une idée, un savoir, une connaissance, est le sens profond de toutes communications. Il existe de nos jours en la matière, une multitude de forme d'échange et de partage de connaissance. Dans cette optique, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont notamment joué une part active. Il s'agit entre autres de la téléphonie mobile via les appels vocaux ou visuels et le système de Short Message Service (SMS) ou

MultiMedia Messaging Service (MMS). Également de la web communication a favorisé la communication par l'usage des webcams et des mails. D'une communication purement classique, l'on est passé progressivement à un dynamisme communicationnel via les appareils. La technologie a donc révolutionné de façon significative le monde de la communication. Ce qui a fortement contribué au rapprochement des hommes. C'est bien dans cette optique que (Wittgenstein. L, 1997 : 211) soutenait que « c'est dans le langage que les hommes s'accordent »

Au sein aussi bien des domiciles, des quartiers que des espaces publics, la communication intersubjective, de manière multiforme, marque le quotidien des hommes. La communication, voulons nous signifier, renforce alors les rapports sociaux et intersubjectifs. Cette idée nous ramène à notre sujet de réflexion axé sur la nature et la portée des jurons dans le langage argotique ivoirien. La question de fond est notamment de savoir si la nature injurieuse d'un tel langage peut faire office de socialité. En d'autres sens, l'usage du juron dans le langage argotique ivoirien peut-il concourir au renforcement des liens sociaux ? Ainsi notre thèse consiste à monter que le vocabulaire argotique qui est un langage de rue (Nouchi) dans le contexte ivoirien, recouvres-en bien de sens, un caractère socialisant. L'idée phare de notre réflexion consiste donc à relever, à contrario des conceptions communes très péjoratives, le caractère amical et fraternel des jurons dans ce langage. Les ivoiriens sont très fraternels et ils ne manquent pas de le démontrer au quotidien. Cette fraternisation à travers le langage argotique mérite d'être mise au grand jour afin d'endiguer les méfiances. L'étaiement de cette thèse a conduit à l'établissement du questionnaire suivant : quelle sont les sources historiques du langage argotique Ivoirien ? Quelle est la place du juron dans un tel langage ? Existe-t-il à ce sujet, une

restructuration plausible ? Extraire le juron du langage argotique, ne lui ôte-t-il pas son authenticité ? Les réponses à ces différentes interrogations nous aideront à mieux saisir le sens du juron dans l'univers social ivoirien. En vue de la résolution efficiente de cette problématique, nous userons par ailleurs de l'herméneutique pour comprendre le concept de Nouchi et la méthode historico-critique, pour asseoir et fonder nos points de vue. Parler du juron, c'est avant tout chercher à saisir l'origine et la structure de l'argot dans l'univers ivoirien. Nous allons donc interroger le passé pour comprendre la genèse de cette langue. Aussi, il sera question de saisir les causes de l'omniprésence du juron en sein. Ce qui aidera mieux juger par la critique son impact social

1. Approche conceptuelle du langage argotique ivoirien

1.1. Des origines du langage argotique ivoirien

L'argot en en Côte d'Ivoire est d'abord un langage de rue monté en toute pièce par les jeunes dans les années 1970. Ce langage encore appelé Nouchi s'apparente comme le reflet des réalités sociales de cette époque. De son étymologie, le mot Nouchi tire ses origines des termes malinké « Nou » qui signifie nez et « chi » qui renvoie aux poils. Littéralement le mot renvoie aux poils du nez. Qui dit donc poils du nez, fait allusion à la moustache. Cela peut paraitre dans un premier temps anodin toutefois, dans nos contrées et bien au-delà, ce trait physionomique est très significatif. En effet, de ce point de vue, la moustache est généralement synonyme de méchanceté et de sévérité. Dans le domaine de la cinématographie par exemple, le constat est parfois frappant au vu de la physionomie des chefs de gangs. Afin de traduire les traits de caractères susmentionnés, la moustache, ses illustres et ignobles interprétations, constitue le trait de caractère de certains jeunes. La première approche que l'on peut donc faire du Nouchi, c'est

la personnalisation. Comprenons par-là, l'individu ou la personne qui s'identifie au méchant, au chef de gang ou à un bandit notoire. La preuve en est que tous les Nouchi, à l'origine, étaient généralement réputés être des agresseurs ou des bandits de grand chemin. Citons au passage le charismatique Zahiri Gnédré Lazare dit John Pololo, dont les prouesses en la matière furent légendaires et qui fut terriblement abattu dans les années 2000 à Abidjan par la police judiciaire. Le nouchi était donc, l'homme de la rue, le bandit à savoir, celui qui n'a peur de rien. En mot le « crâcrâ » dans le langage nouchi pour désigner le dur à cuire ou le guerrier ; celui qui affronte ou qui ne recule devant rien.

De l'approche définitionnelle du Nouchi comme individu, s'ensuit son appréhension comme langue. Ceci est d'autant intéressant vu qu'à chaque classe ou couche sociale correspond un niveau de langue. (Wittgenstein. L, 1997 : 121), traduit clairement cette thèse lorsqu'il écrit : « on peut considérer notre langage comme une vieille cité : un labyrinthe de ruelles et de petites places, de vieilles et de nouvelles maisons, et de maisons agrandies à différentes époques ; et ceci environné d'une quantité de nouveaux faubourgs aux rues rectilignes bordées de maisons uniformes ».

La langue selon Wittgenstein, à l'instar des quartiers et sous quartiers de nos villes admet plusieurs composantes plus ou moins rapprochées les unes aux autres. Par exemple dans un groupe ethnique à l'instar du Senoufo (Nord de la Côte d'Ivoire), il existe des sous-groupes tels que : les Pongala, les Niarafolo, les tchébara etc…Ces composantes sont prises comme des ramifications langagières qui déterminent chaque groupe social. À chaque couche sociale, à en croire Wittgenstein, correspond donc un niveau et un style de langue atypique. La même langue peut connaitre des mutations en fonction de la réalité des populations. La langue française

fonctionne de la sorte. Ainsi, elle se dilue, se simplifie à mesure qu'elle tend vers les couches sociales les plus vulnérables. D'un niveau très soutenu dans les sphères administratives, académiques, et les classes sociales aisées, elle se familiarise généralement au niveau des couches les plus défavorisées marquées essentiellement par la déscolarisation. Dans ses classes ou le niveau intellectuel et académique semble généralement moins élevé, chacun s'exprime selon ses maigres connaissances et son expérience pratique de cette langue. L'argot ivoirien qui tire ses origines essentiellement du Français, en est un exemple palpable.

Le Nouchi comme langue, provient des milieux plus ou moins défavorisés de la société. En effet, il est l'image projetée du Nouchi comme individu. Issu de ses banlieues Abidjanaises fortement marquées par la pauvreté, la misère, le Nouchi, au regard de son niveau de langue en français relativement bas, est cet individu qui s'est créé une forme d'expression adaptée à son style et à son milieu de vie. Son génie linguistique le conduit alors à recourir à certains mots des dialectes locaux pour combler ses déficiences en langue françaises. Le Baoulé, le Bété et essentiellement le Malinké (Dioula), constituent les principales langues qui constituent l'argot Ivoirien. Ainsi l'on peut retrouver dans ce langage des expressions comme "le Kôrôh" provenant du Malinké ; Liquefi du Baoulé et Youkouri du Bété, pour designer respectivement les termes de grand frère, de rien et d'oreille. Le Nouchi apparaît alors comme un croisement langagier entre le français et les langues locales. Si tel est donc le cas, quelle est l'authenticité de sa structure linguistique ?

1.2. De sa structure linguistique, son originalité et son audience

Comme tout langage, l'argot ivoirien tente de répondre,

même si cela est difficilement vérifiable, à un certain nombre de principes linguistiques. En effet, la structure linguistique d'un langage, est bien l'ensemble des règles de formulation aussi bien grammaticales que lexicales auxquelles celui-ci se doit de répondre. C'est bien l'observation scrupuleuse de ces normes qui confère une unité de sens aux propositions. La maitrise des règles linguistiques d'un langage donné, favorise la dextérité de son maniement, aide à l'expression adéquate de nos pensées et permet naturellement à l'auditoire, la bonne compréhension du discours. À juste titre, (Mouloud. N, 1976 : 146), affirmait : « Le discours se compose effectivement de propositions qui auraient une structure morphologique définie et bien délimitée, ou qui auraient un contenu propre de signification ». Une langue admet toujours des contours qui constituent sa délimitation. En clair, dans l'expression ou l'usage d'une langue donnée, les mots sont loin de s'énoncer de façon inarticulée. Aussi, il existe un lexique susceptible de montrer l'ensemble des termes qui pourraient rentrer dans la constitution de celle-ci. Une langue authentique pourrait-on dire, ne vit que par sa syntaxe et son lexique. Ces instruments lui confèrent sa nature et lui octroient par là même, la capacité de s'inscrire au panthéon des langues conventionnelles.

C'est en raison de cela que toute langue en vue de son authenticité, doit nécessairement avoir pour référence une syntaxe et un lexique. La langue dont il est question dans le présent travail à savoir l'argot ivoirien, déroge en effet à cette règle. La Nouchi ivoirien, en dépit de sa majesté et son audience, souffre d'une énorme insuffisance syntaxique et lexicale. C'est un langage mal articulé dans lequel chacun y introduit de nouveaux termes selon son bon vouloir. Il fait donc preuve d'un néologisme acerbe qui laisse parfois l'auditoire perplexe quant à la saisie du sens du discours tenu. Ces mots sont généralement issus des langues du terroir comme susmentionné ou alors, résultent carrément du fruit de leur

invention. C'est bien l'exemple des mots comme *Tassaba* et *Soutra* qui signifient littéralement en langue malinké grande cuvette et ensevelir et dont l'emprunt en Nouchi traduit respectivement : grosses fesses et aider. Ainsi les propositions : cette fille a un gros *tassaba* ; il faut me *soutra*, peuvent être traduites en Nouchi par : la fille-ci a de grosses fesses et il faut m'aider. Si on prend par compte des vocables comme : *Fiengal* dont la signification renvoie à la forme non généreuse ou autrement dit : une personne de forme mince et *Gnaga* qui traduit la bagarre, l'on se rend compte que ceux-ci ne sont que de pures inventions. Ces deux caractéristiques lexicales font dire à (Kouadio. N. J, 2013 : 26) : « Cela se solde par un lexique foisonnant, instable parce que constamment renouvelé, mais dont certains mots, locutions et tournures sont si expressifs qu'ils finissent par paraître emblématiques de cette façon permet à tout ivoirien de jouer avec la langue française »

Ainsi, il relevait par-là, les tares du Nouchi. L'argot ivoirien souffre donc terriblement et, de ce fait, ne peut en l'état être considéré comme une langue véritablement authentique. Une langue authentique ne mérite pas d'osciller au gré d'un néologisme acerbe. L'intrusion des emprunts et des inventions tout azimut de mots dans l'argot ivoirien le rend véritablement inopérant. La structure même de certaines de ses propositions qui en dit long sur son imperfection. En fait, dans le Nouchi certaines propositions sont élaborées sans respect aucun des normes syntaxiques et grammaticales. En termes clairs, il existe dans ce style langagier, des phrases dépourvues pour certains de sujet grammatical, pour d'autres, de verbes correctement conjugués et souvent même par une absence de complément. Le système classique de formulation de phrases que l'on sait depuis la formation académique de base, semble ne plus compter.

Certaines propositions admettent des structures foncièrement hors normes qui se présentent parfois sans sujet grammatical, ou quand bien même celui-ci existe, le verbe est loin d'être logiquement et correctement conjugué. Dans d'autres circonstances, c'est le complément d'objet qui est entièrement occulté. La proposition : "faut me là le djêh", qui signifie : qu'il va falloir que tu me donne de l'argent, est sans sujet grammatical. Par compte, "il a fraya", dont la signification est : il a fui, comporte une conjugaison incommode à la langue française. Le verbe en lui-même (fraya) et la conjugaison qui va avec, est purement un pur néologisme. La proposition : "tu gnan" quant à elle, qui traduit l'expression faciale de quelqu'un en situation de mécontentement est sans complément d'objet. Ces exemples illustrent bien le fait que l'argot ivoirien bien que vernaculaire, soit une langue peu structurée. En cela, (Lafage. S, 1991 : 98) affirmait : « Le Nouchi ne possède ni syntaxe, ni phonétique propre ». Il est clair que les mots sont énoncés de façon inarticulée rien que dans la simple optique de pouvoir transmettre un message.

C'était bien le cas de l'expression de la langue française des indigènes durant les périodes coloniales et postcoloniales ou encore comme aujourd'hui, celle des analphabètes. Ce type d'expressions très décousu, se caractérise très souvent par une absence d'article et par la substitution des mots du dialecte local. Le "Nouchi" est donc cette espèce de langue hybride dans laquelle la structure grammaticale fait nécessairement défaut. Cette langue, devons-nous le dire, ne répond à aucune structuration linguistique conventionnelle. C'est bien cette liberté d'expression, sans règles ni restrictions qui lui confère son originalité et son audience. Il est cet effet accessible à l'ensemble des couches sociales. Les érudits l'expérimentent à certaines occasions pour démontrer leur appartenance et leur compassion pour les couches les plus vulnérables. Cette

accessibilité au ″Nouchi″ a joué un rôle prépondérant dans sa notoriété qui au-delà des sphères académiques locales est devenu aujourd'hui, planétaire.

2. Nature et portée du juron dans le langage argotique ivoirien

2.1. De l'absurdité du juron dans l'espace social

D'un point de vue définitionnelle, le juron s'appréhende a priori comme un terme linguistique à caractère péjoratif. De cette approche, celui-ci serait dans la majeure partie des cas, la pure manifestation d'un sentiment de rabais, de calomnie, d'injure et d'insulte vis-à-vis d'un interlocuteur. Cette approche demeure toutefois mitigée du fait qu'elle soit loin de faire l'unanimité. C'est bien le sens de l'analyse de la linguiste québécoise Martina Drescher lorsqu'elle évoque la notion du juron comme une locution énonciative hétérogène susceptible d'avoir par ailleurs une portée positive comme négative. En gros, d'excellentes réflexions sur la spécificité de ce type d'expressions et par ricochet de leur impact social, ont notamment vu le jour grâce aux études sociologiques d'éminents linguistes et sémanticiens. Les points de vue semblent à chaque analyse, départagés.

Notre réflexion sur le sujet s'effectue non pas au travers des langues naturelles et traditionnelles de notre pays (Côte d'Ivoire), mais par le biais de l'édulcoration du style lexical du Nouchi que nous percevons sous un premier angle, foncièrement condescendant. Le ″Nouchi″ comme avancé antérieurement se présente a priori comme le credo de la rue. C'est donc un langage atypique qui tire ses origines des milieux sociaux les plus vulnérables et défavorisés. La maitrise de ce langage se présente en même temps comme l'affirmation de son identité et de son appartenance à ce milieu. La langue devons-nous comprendre, entretient un rapport très étroit au milieu.

Les milieux nantis par exemple, se caractérisent par une expression linguistique distinguée, soignée et très soutenue. Chaque individu voudrait bien dans cet univers, mettre en avant, dans son rapport avec les autres, son degré d'instruction et sa maestria en termes de manipulation de la langue de Molière. De cela, il s'en déduit, une sorte d'affirmation de soi et d'appartenance à un milieu social bien déterminé. Le linguiste Français (Calvet J. L, 2001 : 35). s'inscrit dans cette veine à partir de son concept dénommé : "niche écolinguistique" pour traduire en bien de sens le rapport qui existe entre les langues à leurs milieux. À juste titre, il écrivait :

> « La niche écolinguistique d'une langue indique les rapports que cette langue entretient avec les autres langues, la place qu'elle occupe dans l'écosystème par rapport aux autres langues, donc par rapport aux milieux, à la géographie environnementale »

Le terme qui devrait retenir ici notre attention, est bien celui de : géographie linguistique qui ne traduit que le rapport qu'une langue entretient avec son milieu social. En d'autres termes, la nature, la configuration et l'évolution d'une langue est toujours fonction de son milieu. Et (Benveniste. E, 1966 : 6) de renchérir :

> « Nous touchons ici à des questions dont la portée dépasse la linguistique, on discerne que les " catégories mentales" et les "lois de la pensée" ne font dans une large mesure que refléter l'organisation et la distribution des catégories linguistiques. Nous pensons

> un univers que notre langue a d'abord modelé »

Le Nouchi a évolué comme annoncé ci-dessus, dans les banlieues et faubourgs de la capitale ivoirienne : Abidjan. Les résidents de ces dits milieux, pour raison de misère économique, sont pour certains partiellement instruits et pour d'autres, totalement analphabètes. Sans considérations péjoratives aucune, nous reconnaissons somme toute, que certains ressortissants de ces milieux parviennent à atteindre tout de même les couches sociales modestes et même prospères. Toutefois nous faisons simplement remarquer que cette frange constitue une infirme minorité qui parfois à coup de résilience et de providence, arrive à se défaire des chaines de ces milieux. Pour la plupart, c'est une sorte de déliquescence intellectuelles. Ce qui confère aux résidents de ces lieux, des comportements atypiques naturellement en phase avec leur parlure. Le Nouchi reflète donc un ensemble d'attitude (mots et gestuelles) qui symbolise un univers, un milieu social défavorisé même s'il a tendance à être aujourd'hui, un style de communication à l'ivoirienne. L'expression langagière de ces milieux est de ce fait asymétrique à leur condition de vie. Comparable à un camp de formation où la réalité impose parfois une rhétorique spéciale, le quotidien de ces hommes est luciférien à tout point de vue. Le langage qui en résulte est l'image projetée de leur vécu et de leur réalité.

De cette réalité sociologique, la place du juron dans ce langage argotique semble bien se justifier. Cette thèse a aidé à établir le rapprochement conceptuel des termes : milieu de vie, métiers exercés et style d'expression. Ce rapprochement laisse entrevoir que les résidents des dits milieux en corrélat avec les métiers qu'ils exercent, manifestent généralement de par la forme éducative reçue, une banalisation absolue des normes culturelles et morales. La submersion du Nouchi par le juron se

présente comme la résultante d'une attitude désinvolte et d'un véritable mépris des valeurs sociales. C'est donc un ensemble de tournures linguistiques qui laisse perplexe. Les expressions comme : « Bâtard-là, c'est comment ? », « Le con-là est venu », « vas chier ailleurs », « sauvage-là », « le maudit-là », « il est mal Babièh » employées dans des circonstances très souvent amicales et fraternelles, en disent long sur la nature de cette langue. Les barrières linguistiques sont mises en berne au profit d'un dialecte incommode. Que d'injures et de grossièretés, dans un langage qui se voudrait unificateur et conciliateur. Le Nouchi serait aux antipodes des tabous et valeurs sociales africaines.

Aussi, la structure de ces propositions ne répond à aucune norme sémantique car elle constitue un ramassis d'expressions inventées et empruntées aux langues locales. Ce qui donne par ailleurs lieu à un néologisme excessif et luxuriant. Pour revenir au juron, force est de remarquer qu'il va réellement à l'encontre de nos mœurs et valeurs culturelles. (John A, 1970 : 116), relevait cette thèse en ces termes : « injures et jurons ont ceci de commun qu'ils sont plus proches du réflexe que de la réflexion, plus proches de l'affect que de la raison tant ils véhiculent le plaisir de transgresser ». L'usage du juron fait donc preuve d'une mise en berne de la raison, d'une attitude libertaire et désinvolte vis-à-vis des normes linguistiques et sociales et d'un mal être manifeste à travers la volonté de réduction de l'autre. Le juron ou l'injure de par ses caractéristiques, rime avec le langage démentiel dont traitait la linguiste Belge Luce Irigaray dans *Langage des déments*. L'ossature de ce langage l'éloigne radicalement de nos valeurs sociales. En guise de purge du langage, celui-ci, mérite d'être purement et simplement proscrit. La langue, dans la logique de son expression doit, faire preuve d'exemplarité. Cela y va de même pour ses usagers. Raison pour laquelle, tout locuteur, comme énoncé dans l'ancien testament précisément dans le

Livre des Proverbes, doit tourner sa langue sept fois dans sa bouche avant de s'exprimer. Les mots dans leur énonciation et articulation, doivent être fondés sur structuration linguistique adéquate, une sémantique et une sémiotique décente, gage de moralité. Sans cela, comme le dit Brice Parain cité par (Sartre J. P, 1948 : 29) , les mots seront toujours comme des « pistolets chargés » qui causeront d'énormes dégâts dans notre commerce avec les autres membres de la société.

2.2. *Du juron comme facteur de rapprochement et de fraternisation*

Les analyses antérieures ont notamment permis de comprendre et de relever les insuffisances sociolinguistiques du juron dans le langage argotique ivoirien. Du reste, il nous convient de faire preuve d'élévation et de recul face à ce phénomène langagier qui, au-delà d'un simple défi sémantique, est devenu culturel et surtout planétaire. Le Nouchi et sa marque distinctive : le juron, ont transgressé aujourd'hui les frontières ivoiriennes pour s'établir au regard de leur portée comme un argot transcontinental. Le Nouchi, loin d'être exclusivement un argot ivoirien se parle de nos jours, de par le monde. En effet, l'exportation de certains genres musicaux ivoiriens notamment : le Zouglou et le Rap, a contribué à étendre l'impact social de cette forme langagière. Ces genres musicaux sont depuis longtemps perçus comme les ambassadeurs du parler ivoirien à l'extérieur. Dans l'expression de leur art, ces artistes usent couramment du Nouchi pour non pas seulement passer leurs messages mais également pour mieux impacter les réalités du vécu. Par la musique, le Nouchi et ses jurons sont parvenus à transgresser les frontières pour devenir aujourd'hui interplanétaire. Le groupe Magic Système (groupe musical ivoirien), est par excellence, le meilleur groupe zouglou ayant joué un rôle prépondérant dans l'exportation du Zouglou. Le terme « Gaou » provenant du terme « Gawa » et

déterminant un individu d'intelligence inferieure, pas trop rusé dans ses manières de faire, auparavant très péjoratif car moqueur et condescendant, est devenu aujourd'hui, un terme référentiel. C'est tout à fait de même pour le terme « ziguéhi » en ce qui concerne le Rap ivoirien, qui signifiait d'alors, le délinquant et qui aujourd'hui renvoie à quelqu'un de branché ou de combatif. La musique tout en faisant du Nouchi une affaire planétaire à redorer le blason de certains termes jugés à priori malsains et immoraux. La chanson a donc joué un rôle essentiel dans l'expansion du Nouchi. (Béatrice Boutin et Jérémie Kouadio N'Guessan, 2015 : 3) le confirment à travers cette pensée :

> Dans les années quatre-vingt avaient cours les genres musicaux gnama-gnama avec Kéké Kassiry, ou ziguéhi avec le groupe « RAS », qui mettaient déjà beaucoup en évidence, dans la parole comme dans la danse, une force physique agressive, présentée comme moyen de survie. La chanson commençait à emprunter au répertoire nouchi »

Ainsi, de nombreuses personnes, à travers le monde utilisent aujourd'hui, le Nouchi et son juron pour exprimer leurs émotions affectives ou amitié à d'autres individus. Ces genres musicaux ont fortement contribué, au-delà nos frontières, à faire, de fort belle manière, la promotion de ce style linguistique. A juste titre, il convient de soutenir et de reconnaitre qu'il n'est point dans le cas d'espèce, nécessaire de jeter le bébé avec l'eau de bain. Le Nouchi a certes, à lui seul, du mal à peser dans la balance des langues dites sémantiquement et lexicalement bien constituées. À y adjoindre le juron, il appert

sans ambages que nous sommes loin de convenir que ce type de langage soit socialement admissible. Toutefois, face aux dynamismes des langues, un esprit de conciliation et de concession s'impose. Les mots devons-nous comprendre, naissent, vivent et meurent. Tout langage est donc régulièrement en proie au néologisme incessant. L'espèce humaine dans le cours de son évolution, a régulièrement été en quête de liberté. Cette liberté a consisté à se défaire non seulement des jougs sociaux que sont les lois et les principes mais, également et surtout, de ceux notamment linguistiques.

La volonté de s'exprimer selon son bon vouloir, sans aucunes règles foncièrement sémantique et lexicale cadre outre mesure avec cette ossature du Nouchi et de son juron. C'est dire en un mot que celui-ci mérite malgré tout notre attention. Son ampleur et sa dynamique impose plusieurs autres angles de perception. Il ne s'agit aucunement plus d'être campé sur une vision univoque et dépréciative du juron. Mais de plutôt saisir les réalités socio-culturelles d'un peuple (les Ivoiriens) face à son devenir plus ou moins controversé suite à un passé militaro-politique assez douloureux. La Côte d'Ivoire est un territoire plurilinguistique et pluriculturel. Le Nouchi en lui-même apparait comme une sorte de synthèse langagière bien au-dessus des particularités ethniques et tribales. Le Juron à nos yeux, se doit d'être perçu comme l'image supérieure projetée, des alliances inter-ethniques. Il y'a donc un lien très inextricable entre le juron et l'alliance interethnique car tous deux, fonctionnent dans le fond, de la même manière. User des injures dans l'expression du Nouchi, comme cela se fait par le travers des alliances, se présente comme une forme de fraternisation voire de renforcement de liens sociaux. Le dire ainsi, c'est relever d'une façon ou d'une autre les limites des alliances inter-ethniques qui sont d'ailleurs assez restrictives. Et ce, du fait que, toute alliance tire son origine d'un fait culturel historiquement vrai. L'alliance est la résultante de ce fait dont

la nature fut régulièrement conflictuelle. Le hic est notamment de noter que tous les peuples n'ont pas toujours eu d'alliés. Ce qui tend en biaiser un tant soit peu les questions de cohésion sociale. Le juron dans le Nouchi est au-delà des alliances Inter-ethniques d'autant plus qu'en dehors du fait historique et culturel, il est une parenté à plaisanterie non sélective. Tout le monde peut plaisanter avec tout le monde sans restriction aucune. Le « tamèrconnisme », (pour faire allusion à tous les mots qui paraissent asociaux), ne doit plus être perçu, contre toute attente, comme une injure, un mot condescend mais plutôt comme une expression taquine. Et cela se perçoit bien dans les milieux commerciaux et militaires ou ces types de mots fusent loin des maux. Le juron dans le Nouchi doit se percevoir comme une version améliorer des alliances interethniques.

Conclusion

Le langage argotique ivoirien tire ses sources de la rue. Il est conçu à travers divers termes provenant des langues aussi bien locales qu'étrangères tout en admettant une particularité qui est le juron. Cette analyse nous aura permis de comprendre que l'emploi du juron dans le Nouchi est réduit de façon générale et dans sa première approche, à un style d'expression condescend asocial et immoral. Dans une réflexion poussée et nourrie, et notamment contraire à cette approche commune, il en ressort que cette forme de communication à l'ivoirienne est surtout essentiellement taquine. L'ivoirien, devons-nous comprendre, est naturellement par son attitude, un être fraternel et très amical. Les refrains du genre : « pays de l'hospitalité - la patrie de la vraie fraternité » contenus dans l'hymne national de la Côte d'Ivoire, en sont parmi tant d'autres, des preuves poignantes de la nature humaniste de l'ivoirien. Le juron n'est alors pas caractéristique de la désinvolture de l'ivoirien comme pourrait le faire croire de

nombreux exégètes. Le sociolinguistique averti, comprend mieux que ce style de langage est à l'image des parentés à plaisanterie qui s'établissaient entre nos différentes tribus et ethnies. Il est même loisible de soutenir que le juron dans l'expression du Nouchi vient en complément aux alliances interethniques. Loin donc des faits historiques qui allient certains peuples à d'autres dans le contexte des parentés à plaisanterie et bien au détriment de certains autres, le juron est transculturel.

Références bibliographiques

AUSTIN, John, 1970, Quand dire, c'est faire, Seuil, Paris

BENVENISTE, Emile, 1966, Problème de linguistique générale, Galimard, Paris

BOUTIN Akissi Ba et N'GUESSAN Jérémie Kouadio, 2015 « Le nouchi c'est notre créole en quelque sorte, qui est parlé par presque toute la Côte d'Ivoire » https://www.researchgate.net/publication/311513803, pp. 1-15.

CALVET Jean Louis, 2001, Pour une écologie des langues du monde, P.U.F, Paris

FAUCAULT Michel,1966, Les mots et les choses, Galimard, Paris,

KOUADIO N'guessan Jérémie, 2013, dans sa préface à l'ouvrage Petit recueil d'ivoirisme de Bohui Djédjé Hilaire 9, Publibook, Paris

LAFAGE. Suzanne, 1991, « L'argot des jeunes ivoiriens, marque d'appropriation du français ? » Langue française, n°90 : pp. 95 - 105

MOULOUD. Noël, 1976, L'analyse et le sens, Payot, Paris

SARTRE. Jean. Sartre, *(*1948) Qu'est-ce que la littérature ? Gallimard, Paris

WITTGENSTEIN. Ludwig, (1997), Investigations philosophiques, Gallimard, Paris